Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-53-2026-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

17 août 2026

Date de la réunion :
17 septembre 2026

N°53.2026

Objet de la délibération :

Administration Générale

Désignation des membres pour siéger au sein des Commissions Administratives Paritaires (CAP)

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **17 septembre 2026**

L'An deux mil vingt six **le 17 septembre à 14h30,** le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED.

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Stella COCHETON, Laurent ALLANIC, Franck BOITEL, Isabelle JALLAIS-GUILLET, Annie LEVEAUX, Claude NAUDION, Sabine MARTIN, Annick BARRÉ, Michèle GAUTHIER, Marie-Pierre BEAU, Laurent AUGER, Mourad SALAH-BRAHIM,

Titulaires excusés : Jean-Marc MORETTI, Nicole JEANTHEAU, Pascal BIOULAC, Joël MARQUET, Charles RICHARDIN, Pascal HUGUET, Jean-François LAHAYE, Corinne GARCIA, Pascal NOURRISSON, Guillaume SAVEUSE, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER

Suppléants : Serge CHOLLET, Johann ELBORY, Yann LAFFONT,

Suppléants excusés : Simon HOUDEBERT, Annick GOINEAU, Stéphane DUFRAINE, Claire FOUCHER-MAUPETIT, Morgan BEAUVOIR, Florence DOUCET,

Pouvoirs :
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Marie-Pierre BEAU,
Guillaume SAVEUSE a donné pouvoir à Mourad SALAH-BRAHIM

Madame Stella COCHETON a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Président)

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président, a précisé aux membres du Conseil d'Administration que le Décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) des collectivités locales et de leurs établissements publics a été abrogé et codifié par les dispositions du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) et notamment ses articles R.262-19, 262-39 du CGFP (Partie réglementaire, Livre II, Titre VI).

L'article R262-39 du CGFP énonce que les représentants des collectivités locales et des établissements publics cessent de siéger lorsque leur mandat électif prend fin.

L'article R262-19 du CGFP précise, quant à lui, que les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions Administratives Paritaires placées auprès des centres de gestion sont désignés, à l'exception du Président de la commission, par les élus locaux membres du Conseil d'Administration du Centre De Gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission pour la même catégorie de fonctionnaire.

Le Président a rappelé qu'il existe une obligation de représentation équilibrée femmes/hommes sur les listes de candidats.

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-53-2026-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Suite au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, en date du 25 juin 2026 dernier, installés le 9 juillet dernier, le Président propose, s'agissant de la composition des différentes instances, la désignation de :

- **Commission Administrative Paritaire de catégorie A**
 4 membres titulaires – 4 membres suppléants

Titulaires	Suppléants
- Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED	- Jacques PAOLETTI
- Stella COCHETON	- Philippe DESHAYES
- Jean-Marc MORETTI	- Serge CHOLLET
- Laurent ALLANIC	- Maud DELACROIX

- **Commission Administrative Paritaire de catégorie B**
 6 membres titulaires – 6 membres suppléants

Titulaires	Suppléants
- Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED	- Jacques PAOLETTI
- Stella COCHETON	- Philippe DESHAYES
- Jean-Marc MORETTI	- Serge CHOLLET
- Laurent ALLANIC	- Maud DELACROIX
- Franck BOITEL	- David SALLIOT
- Claude NAUDION	- Nelly ANTOINE

- **Commission Administrative Paritaire de catégorie C**
 8 membres titulaires – 8 membres suppléants.

Titulaires	Suppléants
- Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED	- Jacques PAOLETTI
- Stella COCHETON	- Philippe DESHAYES
- Jean-Marc MORETTI	- Serge CHOLLET
- Laurent ALLANIC	- Maud DELACROIX
- Franck BOITEL	- David SALLIOT
- Claude NAUDION	- Nelly ANTOINE
- Sabine MARTIN	- Jean-Pierre RABUSSEAU
- Michèle GAUTHIER	- Ludivine REMAY

Au vu des éléments susvisés, les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'approuver,** s'agissant de la désignation des membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics affiliés, les nouvelles compositions des Commissions Administratives Paritaires (CAP), comme présentées ci-dessus,

- **de dire** que ces nouvelles compositions prendront effet à compter du caractère exécutoire de cette délibération.

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-53-2026-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

- d'autoriser le Président du Centre De Gestion de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 17 septembre 2026

La secrétaire de séance,

Stella COCHETON

Le Président,

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - DE LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Publié ou notifié le : 24-09-2026
Exécutoire le : 24-09-2026

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - DE LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-53-2026-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026